

## REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL REUNION DU 16 MAI 2014

**Date de la convocation: 08/05/2014**

**Date de l'annonce publique: 08/05/2014**

<b>Présents</b>	<b>Gilles Roth, bourgmestre et président Roger Negri et Luc Feller, échevins Edmée Besch-Glangé, Jean Beissel, Jean Bissen, Nancy Brosius, Ed Buchette, Jean-Marie Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Marcel Schmit et Roland Trausch, conseillers Guy Glesener, secrétaire communal</b>
<b>Absent(s)</b>	<b>Jemp Weydert, conseiller - excusé</b>
<b>Vote public</b>	<b>Romain Rosenfeld</b>

### Ordre du jour

1. Enseignement fondamental :
  - a) approbation de l'organisation scolaire provisoire 2014/2015 de l'enseignement fondamental et du plan de réussite scolaire (PRS) pour la période 2014-2017 ;
  - b) approbation du plan d'encadrement périscolaire (PEP) pour l'année scolaire 2014/2015 ;
  - c) fixation de la participation des parents aux classes aventure à Xonrupt (F) à 105,00 €/élève ;
  - d) fixation de l'indemnité revenant au personnel enseignant accompagnant les classes aventure à Xonrupt (F) à 18,00 € par journée de séjour.
2. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord, n° 1057/3487.

<b>Point de l'ordre du jour 1-a</b>	<b>Enseignement fondamental- approbation de l'organisation scolaire provisoire 2014/2015 de l'enseignement fondamental et du plan de réussite scolaire (PRS) pour la période 2014-2017</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement

approuve l'organisation scolaire provisoire 2014/2015 de l'enseignement fondamental et le plan de réussite scolaire (PRS) pour la période 2014-2017.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b</b>	<b>Enseignement fondamental - approbation du plan d'encadrement périscolaire (PEP) pour l'année scolaire 2014/2015</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement

approuve le plan d'encadrement périscolaire pour l'année scolaire 2014/2015 qui fera partie intégrante de l'organisation scolaire.

<b>Point de l'ordre du jour 1-c</b>	<b>Enseignement fondamental - fixation de la participation des parents aux classes aventure à Xonrupt (F) à 105,00 €/élève</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de fixer la participation des parents aux classes aventure à Xonrupt (F) à 105,00 € par élève.

<b>Point de l'ordre du jour 1-d</b>	<b>Enseignement fondamental - fixation de l'indemnité revenant au personnel enseignant accompagnant les classes aventure à Xonrupt (F) à 18,00 € par journée de séjour</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement

de fixer l'indemnité pour chaque membre du personnel enseignant accompagnant à 18,00 € par journée de séjour.

Messieurs les conseillers communaux Jean-Marie Kerschenmeyer et Romain Rosenfeld quittent la réunion pour répondre à d'autres obligations.

<b>Point de l'ordre du jour 2</b>	<b>Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord, n° 1057/3487</b>
---------------------------------------	--

Le conseil communal, unanimement

renonce à l'exercice du droit de préemption sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord, n° 1057/3487, située dans la zone de bâtiments et équipements publics du PAG .